

**SERVICE PASTORAL.** Le Conseil national des évangéliques de France (CNEF) a confié à un pasteur le soin d'accroître la visibilité du protestantisme évangélique au sein de la classe politique.

## À l'oreille des députés

**S**on agenda est serré. Depuis janvier, Thierry Le Gall a rencontré une soixantaine d'élus. Il y a plus d'un an, le Conseil national des évangéliques de France (CNEF), qui regroupe 30 unions d'Églises, chargeait le pasteur d'assurer « un service pastoral auprès des parlementaires » à mi-temps d'abord puis à temps plein dès 2017. Objectif : accroître la visibilité du protestantisme évangélique au sein de la classe politique et sensibiliser les 925 parlementaires aux valeurs défendues.

Celui qui n'avait auparavant jamais mis les pieds à l'Assemblée nationale se retrouve à apprendre depuis les codes de la vie politique, sans aucun mandat officiel d'aumônier reconnu par les deux chambres, contrairement à ses collègues aumôniers de prisons, des armées ou des hôpitaux. Il ne dispose d'ailleurs pas d'un lieu « à lui » sur place et retrouve régulièrement les élus de tous bords dans leurs bureaux ou à la buvette.

### Univers laïc et religieux

Au menu des discussions, des décryptages de la position du CNEF sur les lois actuellement débattues, plus rarement des échanges sur leur foi, leur vie personnelle ou leur engagement politique. Il est des sujets qui servent régulièrement de fil rouge comme la laïcité, l'éthique, les migrants, la GPA ou la fin de vie. *A contrario*, « il ne nous semble pas pertinent d'intervenir sur des thèmes comme l'agroalimentaire, la défense ou l'industrie », rectifie Thierry Le Gall. Mais le quinquagénaire s'offusque d'être comparé à un lobbyiste du Seigneur qui murmurerait des amendements à l'oreille des députés. Chargé de la communication du CNEF depuis 2011, il occupait auparavant la même position dans un tout autre univers, chez Ferrero France. C'était avant de devenir pasteur sur le tard, au Havre, à Saint-



PH. JUDITH CHETRIET

Brieuc puis à Lannion, au sein des ADD (Assemblées de Dieu, pentecôtistes). Pourtant, il date sa vocation pastorale de la période de l'adolescence. Élevé en Bretagne dans une famille catholique, il choisit de devenir protestant à 15 ans. Cette nouvelle fonction, c'est son idée.

Philippe Doucet, député socialiste du Val-d'Oise, approuve : « Les évangéliques avaient intérêt à le faire. Tout le monde connaît l'Église catholique. Ce n'est certes pas une nouvelle religion mais un mouvement religieux en développement qui n'a pas toujours eu une bonne réputation. » Assis autour d'une table de la salle des

pas perdus, les deux hommes se sont déjà vus plusieurs fois. L'ancien maire d'Argenteuil, « athée et même pas baptisé », s'occupe des questions de laïcité au PS et l'avait invité à l'occasion d'un colloque sur les 110 ans de la loi de 1905.

Il poursuit : « Être en charge de la laïcité ne consiste pas à recevoir uniquement les laïcards. Il doit y avoir un dialogue entre l'univers laïc et le monde religieux. La méconnaissance est le principal fléau. » Ce n'est pas le sujet abordé cet après-midi-là mais un échange de contacts pour un projet de centre d'accueil de mineurs isolés. L'Élu de banlieue

**Thierry Le Gall en discussion avec Philippe Doucet, député PS du Val-d'Oise, dans la salle des pas perdus**

confie avoir vu la montée de ces Églises « dynamiques » sur son territoire. « Il y a des rapports de force dans une société. On a intérêt à savoir comment cela se passe », poursuit ce proche de Manuel Valls, qui a donné au pasteur quelques indications sur les erreurs à ne pas commettre dans les allées du Palais-Bourbon et du palais du Luxembourg. Thierry Le Gall en prend bonne note : « Nous ne devons pas rester enfermés dans notre Église. »

Même ouverture assumée quand on interroge Jean-Frédéric Poisson, député des Yvelines et président du parti chrétien-démocrate. Il explique : « Je discute avec lui comme on parle avec les journalistes ou les corporations. L'état de la société française, les aspirations des Français ou encore de la pauvreté, la place du fait religieux et la dignité humaine. »

**« Il ne nous semble pas pertinent d'intervenir sur des thèmes comme l'agroalimentaire, la défense ou l'industrie »**

Il juge utile ce type d'échanges : « Dans la tradition française, la laïcité consiste dans le respect des croyances. Dans ce contexte-là, il est normal que les cultes aient une représentation auprès des élus de la nation, tant que c'est fait de manière éclairée et ouverte. » Qui êtes-vous ? Quelle est votre histoire ? Vos implantations d'Églises ? Telles sont les questions le plus souvent posées à Thierry Le Gall par les élus qui veulent bien le rencontrer. Certains refusent au nom de leur emploi du temps trop chargé, par désintérêt ou par principe.

Seule l'Église catholique dispose d'une fonction similaire depuis 1992. Nommé par l'archevêque de Paris, un prêtre tient un service pastoral d'études politiques situé à quelques centaines de mètres de l'Assemblée nationale, à Sainte-Clotilde. La Fédération protestante de France n'a pas souhaité, elle, créer un poste équivalent, explique François Clavairoly, son président, en contact régulier avec des membres du gouvernement ou des élus. En revanche, des rencontres avec les candidats à la prochaine élection présidentielle sont à l'étude à la FPF.

En 2011, des déjeuners avaient été organisés avec des élus de sensibilité protestante par le pasteur Jean-Pierre Rive, alors président de la commission Église et société de la FPF. Ils se sont arrêtés en 2013. Ce dernier commente : « La grande difficulté, c'était de faire vivre un échange innovant entre le religieux et le politique qui ne soit pas teinté de nostalgie. À cette occasion, j'ai ressenti une certaine réserve des élus à se retrouver sur des critères d'appartenance religieuse. » Laïcité, quand tu les tiens... ■

JUDITH CHETRIET

## Au Parlement suisse, une « présence chrétienne »

L'Assemblée fédérale de Berne ne compte pas d'aumônier officiel mais, depuis les années 80, des pasteurs assurent une prière discrète dans les couloirs tôt le matin. Accrédités par les députés, ces trois intercesseurs ne sont pas présents en continu mais se relaient durant les sessions parlementaires du Conseil national et du Conseil des États.

« Nous sommes là pour saluer les personnes, les écouter et montrer une présence chrétienne. Notre idée n'est pas tellement de faire de la politique », témoigne Ernest Geiser,

pasteur d'une Église évangélique mennonite dans le Jura suisse et intercesseur depuis 2013.

Ces confrères accompagnent également les députés qui souhaitent prier un moment lors de la journée. Le cœur de leur mission ? « Nous répondons à l'intérêt du Seigneur qui nous dit de prier pour les autorités politiques, comme nous y invite Paul. Il s'agit d'une préoccupation pour que les rouages de la démocratie puissent bien se déployer » lors d'un temps parlementaire soumis à de vifs débats.

J. C.